

KAÏROS CHAMBORD
Association Loi 1901
19, le Val
41350 Montlivault
SIRET 804 517 480

RAPPORTS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES MEMBRES DU 25 JUIN 2026

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
BILANS ANNEXES

Olivier de PONCINS Expertise SAS
Siret 811 825 785 00017

Société inscrite sur la liste des Commissaires aux comptes,
Compagnie de Versailles et du Centre

6, route de la Filerie

41700 FRESNES

KAIROS CHAMBORD
Association Loi 1901
19, le Val. 41350 Montlivault.
SIRET 804 517 480

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2025

Mesdames, Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Kairos Chambord relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 et du règlement ANC n° 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers, exposées dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

OP

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit, comme pour chacun de vos exercices, dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au cours de nos travaux nous avons examiné le caractère approprié des principes comptables retenus, le caractère raisonnable des estimations importantes, et enfin le caractère suffisant de la présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à vos organes dirigeants d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fresnes, Le 15 juin 2026, Pour la société Commissaire aux Comptes,

Olivier de PONCINS

od. Poncins

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

KAÏROS CHAMBORD
Association Loi 1901
19, le Val
41350 Montlivault
SIRET 804 517 480

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

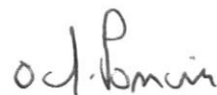
Fait à Fresnes,

Le 15 juin 2026

Pour la société Commissaire aux Comptes,

Olivier de PONCINS

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres immobilisations incorporelles				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	55 574	42 328	13 246	12 716
. Autres immobilisations corporelles	13 964	7 995	5 970	3 448
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	400		400	400
Total	69 938	50 323	19 616	16 565
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	9 727	5 600	4 127	12 689
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	96 621		96 621	95 034
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	153 854		153 854	210 458
Total	260 202	5 600	254 602	318 181
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	330 140	55 923	274 218	334 745

af 1-5/26

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	183 097	122 029
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	31 688	61 067
Situation nette (sous-total)	214 784	183 097
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 711	8 000
Provisions réglementées		
Total	219 495	191 096
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 316	7 381
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 057	23 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 016	4 252
Produits constatés d'avance	16 333	108 178
Total	54 722	143 649
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	274 218	334 745

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		120	0,03		140	0,03	-20	-14,29
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		219 015	49,31		207 702	48,55	11 314	5,45
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services					20	0,00	-20	-100,00
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		218 311	49,15		218 865	51,16	-554	-0,25
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		6 710	1,51				6 710	#####
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions					1 110	0,26	-1 110	-100,00
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		11	0,00		8	0,00	3	34,77
Total		444 167	100,00		427 845	100,00	16 322	3,81
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		87 229	19,64		78 360	18,32	8 868	11,32
Variation de stocks		2 962	0,67		-3 754	-0,88	6 716	178,89
Autres achats et charges externes		46 463	10,46		53 526	12,51	-7 063	-13,20
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		4 940	1,11		4 677	1,09	263	5,62
Salaires		221 453	49,86		202 280	47,28	19 173	9,48
Cotisations sociales		39 016	8,78		30 954	7,23	8 062	26,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		11 177	2,52		5 902	1,38	5 274	89,36
Dotations aux provisions								
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées		219	0,05				219	#####
Reports en fonds dédiés								
Autres charges		711	0,16		668	0,16	43	6,48
Total		414 170	93,25		372 613	87,09	41 557	11,15
Résultat d'exploitation		29 997	6,75		55 232	12,91	-25 235	-45,69
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		1 691	0,38		1 875	0,44	-184	-9,83
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		1 691	0,38		1 875	0,44	-184	-9,83
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.								
Total								
Résultat financier		1 691	0,38		1 875	0,44	-184	-9,83

	du 01/01/2025	%	du 01/01/2024	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2025	PE	au 31/12/2024	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	31 688	7,13	57 107	13,35	-25 419	-44,51
PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 961	0,93	-3 961	#####
Total			3 961	0,93	-3 961	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			3 961	0,93	-3 961	#####
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	445 858		433 681		12 177	2,81
TOTAL DES CHARGES	414 170		372 613		41 557	11,15
EXCEDENT OU DEFICIT	31 688	7,13	61 067	14,27	-29 380	-48,11
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	6 000		6 000			
Prestations en nature	40 600		40 124		476	1,19
Bénévolat						
Total	46 600		46 124		476	1,03
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	6 000		6 000			
Prestation en nature	40 600		40 124		476	1,19
Personnel bénévole						
Total	46 600		46 124		476	1,03

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Association de type loi 1901, spécialisées dans la construction d'aménagements en bois, pontons, cabanes, bancs,...

Activités ou missions :

Son activité est développée autour de plusieurs axes :

- Favoriser, promouvoir et mettre en oeuvre des projets de formation et d'adaptation professionnelle.

Moyens mis en oeuvre :

Une équipe restreinte de salariés permanents, et une forte participation de salariés en insertions.

Effectifs :

7

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2024, l'association KAIROS CHAMBORD a obtenu une subvention FSE de 140529€ à utiliser sur les exercices 2024 -2025.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2023-03 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Engagement et évaluation des créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. La présente clôture constitue ainsi un exercice de première application de ces textes. Les comptes ont été présentés conformément aux nouveaux modèles de bilan et compte de résultat prévus par le règlement ANC n°2023-03.

Cette première application n'emporte pas de conséquences sur les comptes des exercices antérieurs, en dehors des éventuels reclassements requis pour se conformer aux nouveaux modèles.

Aucun reclassement significatif n'a toutefois été nécessaire au titre de l'exercice.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Frais externe de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	3/5/10 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
61 598	8 847	907	69 538
400			400
61 998	8 847	907	69 938

Amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
45 434	5 577	688	50 323
45 434	5 577	688	50 323

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.

Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
400	400	
96 621	96 621	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

18 750

Charges constatées d'avance :

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			8 847			8 847
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....			8 847			8 847

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			907			907
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....			907			907

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....		5 577			5 577
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....		5 577			5 577

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		688		688
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....		688		688

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**FONDS COMMERCIAL****Dépréciation :**

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

**COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		61 067

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	61 067	
Total des affectations	61 067	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	122 029	61 067		183 097
Résultat de l'exercice.....	61 067	31 688	61 067	31 688
Situation nette	183 097	92 755	61 067	214 784
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	8 000		3 289	4 711
Provisions réglementées.....				
Total.....	191 096	92 755	64 356	219 495

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....		5 600		5 600
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)		5 600		5 600
Total général (1 + 2 + 3 + 4)		5 600		5 600
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		5 600		
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 316	7 316		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	25 057	25 057		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 016	6 016		
Produits constatés d'avance	16 333	16 333		
Total :	54 722	54 722		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....

Fournisseurs.....

Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Fournisseurs.....

Dettes fiscales et sociales.....

Autres dettes

	3 000
	16 650

Produits constatés d'avance :

	16 333
--	--------

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Ventes de produits finis	219 015	211 352	100,00	101,75
Prestations de services		20		0,01
Travaux en cours		-3 650		-1,76
Total	219 015	207 722	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	120	140	0,05	0,06
Subventions	218 311	218 865	96,97	99,94
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Dons manuels	6 710		2,98	
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	225 140	219 005	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Locaux mis à disposition par la Mairie de Montlivault	6000€
Bénévolat Président, trésorier, secrétaire et administrateurs	1450 heures valorisées pour 40600€.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

af

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie
 Montant de la rubrique "Legs, donations"
 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges**FRAIS DE DEVELOPPEMENT**

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 712	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	2 712	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

--	--	--	--

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

Le montant des engagements pris en matière d'IFC est nul.

Méthodes et hypothèses utilisées :
Le montant des engagements pris en matière d'IFC est nul.

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements
de crédit bail :**

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out.
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS